

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 5 juin 2023 à 19 h, au centre Henri-Julien situé au 9300, rue Saint-Denis, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10029, rue De La Roche, lequel est érigé sur le lot 2 496 251 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une marge avant de 13,88 mètres au lieu de 7,5 mètres et une unité de stationnement en cour avant, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 15 mai 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert